



Municipalité de Lac-Simon

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le 2 juin 2023, le « Projet de règlement numéro U-22-3 modifiant le règlement de zonage numéro U-22 et ayant pour objet d'agrandir la zone 26-V a été adopté.

Le présent règlement vise notamment à :

- Modifier le plan de zonage par l'agrandissement de la zone V-26 au détriment de la zone 27-V.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 2 juin 2023 à 19 heures au 849, chemin du Tour-du-Lac à la Municipalité de Lac-Simon. L'objet de l'assemblée est de présenter ce projet de règlement, de consulter la population, d'identifier les dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire et à expliquer les modalités d'exercice de ce droit.

Au cours de cette assemblée, le Maire ou un de ses représentants expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement de zonage numéro U-22-3 contient certaines dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire, dont certaines s'appliquent particulièrement à une zone, à un secteur de zone ou à une partie de territoire. Leur illustration peut être consultée à l'Hôtel de Ville.

Le projet de règlement peut être consulté, sans frais, à l'Hôtel de Ville de la Municipalité, situé au 849, chemin du Tour-du-Lac dans la municipalité de Lac-Simon, aux heures normales d'ouverture du bureau.

Donné à Lac-Simon, le 12 mai 2023

Louise Sisle
Directrice générale
RENSEIGNEMENT : (819) 428-3906
